

## Communiqué de presse

# La nature fait des siennes : l'AIB s'en prend aux plus de 30 000 dommages dus aux éléments naturels enregistrés chaque année

**Ittigen, le 30 mai 2023 – L'année dernière, l'Assurance immobilière Berne (AIB) a enregistré plus de 30 000 dommages causés par la grêle, la pluie, le vent et d'autres éléments naturels. Les propriétaires de bâtiments peuvent contribuer à éviter de tels dommages ou à en réduire la gravité. Le Service spécialisé dangers naturels de l'AIB, nouvellement créé, les épaula avec des conseils et des contributions financières. Une campagne de prévention a été lancée pour informer la population.**

De 2000 à 2022, les dommages aux bâtiments causés chaque année dans le canton de Berne par les éléments naturels ont coûté entre 10 et 335 millions de francs (2005). 2022 a été la cinquième année la plus lourde en termes de sinistres dans l'histoire de l'AIB, et 2021, la quatrième. Parmi les communes les plus touchées se trouvent Berthoud, Spiez et Thoun (liste plus complète ci-dessous).

La clientèle de l'AIB et donc l'AIB elle-même sont directement affectées par les dommages causés par les éléments naturels. Voilà pourquoi l'AIB a créé le Service spécialisé dangers naturels. Celui-ci conseille gratuitement les propriétaires de bâtiment au sujet de la protection facultative des bâtiments contre les dangers naturels. Le site [centre-dangersnaturels.ch](http://centre-dangersnaturels.ch) propose en outre 27 conseils pour mieux se protéger contre la grêle, les tempêtes et l'eau.

### Soutien financier et campagne d'information

L'AIB ne propose pas uniquement des conseils aux propriétaires de bâtiment. Elle leur apporte aussi un soutien financier, tant lors de la planification que lors de la réalisation de mesures pérennes facultatives. La planification et la réalisation sont respectivement financées à hauteur de 80 % et jusqu'à CHF 10 000.– (soit CHF 20 000.– maximum au total). Des subventions plus élevées sont possibles à titre exceptionnel.

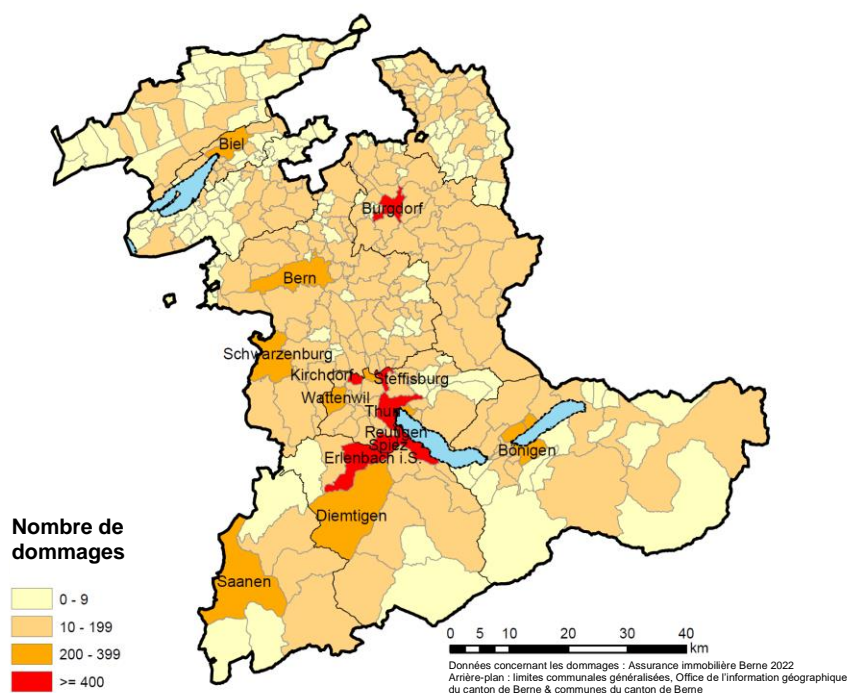
À partir du 29 mai 2023, l'AIB informe sur les prestations et le soutien financier proposés par le Service spécialisé et lance une campagne pour sensibiliser la population du canton de Berne à la question des dangers naturels. Dans sa campagne, l'AIB a opté pour un langage franc afin de souligner qu'elle partage la colère des propriétaires de bâtiment. Cette campagne fait appel à des affiches, des spots radio, de la publicité en ligne et un roadshow qui permet de ressentir les effets des dangers naturels et d'expérimenter les mesures de prévention.



### Les communes les plus durement touchées en 2022

Avec entre 350 dommages et 1034 dommages en 2022, ces dix communes ont été frappées davantage que la moyenne par les éléments naturels : Berthoud, Spiez, Thoune, Seftigen, Erlenbach im Simmental, Reutigen, Heimberg, Böningen, Uttigen et Ringgenberg. De par ses spécificités géographiques, l'ensemble du canton de Berne est affecté par les conséquences des événements naturels. La grêle, l'eau et le vent causent à eux trois 97 % des dommages.

#### Dommages dus aux éléments naturels en 2022 Crues, tempêtes et grêle



### Service spécialisé dangers naturels

Le changement climatique entraîne une augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements naturels. Les conséquences affectent les propriétaires de bâtiment et donc l'AIB. Les coûts devraient logiquement eux aussi augmenter. L'AIB a donc décidé de s'engager encore plus clairement à l'avenir pour le développement durable et la prévention, et elle a fondé le Service spécialisé dangers naturels. Celui-ci emploie quatre spécialistes et conseille gratuitement les propriétaires de bâtiments au sujet de la protection facultative des bâtiments contre les dangers naturels. Dans le cadre d'un mandat cantonal de prévention, l'AIB soutient des mesures préventives pour éviter ou diminuer tous types de dommages aux bâtiments.

### Informations complémentaires

Conseils et autres informations sur les dangers naturels : [centre-dangersnaturels.ch](https://www.aib.ch/centre-dangersnaturels)



Nous assurons votre bâtiment.

### **Contact**

Tom Glanzmann, responsable Communication  
Assurance immobilière Berne, Papiermühlestrasse 130, 3063 Ittigen  
031 925 12 20, kommunikation@gvb.ch, gvb.ch

### **Le Groupe GVB en bref**

*Le Groupe GVB est synonyme de compétence en matière de sécurité et d'assurance des bâtiments. L'entreprise sise à Ittigen (BE) est composée de l'Assurance immobilière Berne (AIB) et de ses sociétés affiliées, la GVB Assurances privées SA, la GVB Services SA et la SafeT Swiss SA.*

*Dans le cadre de son mandat légal, l'AIB assure tous les bâtiments du canton de Berne contre les dommages dus au feu et aux éléments naturels. Elle s'engage en faveur de la prévention des incendies et de la protection contre les dangers naturels. L'AIB fait aussi office d'organe de surveillance des sapeurs-pompiers bernois pour une lutte professionnelle contre les incendies. La GVB Assurances privées SA propose à l'échelon national des produits d'assurance innovants pour l'immobilier à usage privé et commercial. Grâce à des collaborations avec d'autres entreprises (écosystème), la GVB Services SA offre des services supplémentaires. Elle exploite l'application primée « Alarme-Météo » et gère la plateforme de connaissances en ligne « infomaison », qui dispose d'une boutique intégrée. La SafeT Swiss SA complète l'offre avec la planification de solutions de protection incendie complètes et un conseil en matière de sécurité d'exploitation.*